

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS – ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE – CANTON D'AUCHEL



Ville de MARLES-LES-MINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE



DÉCISION DU MAIRE N°2026-41

DU 15 JUIN 2026

**CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE ET L'ASSOCIATION PROFESSION
SPORT DANS LE PAS-DE-CALAIS**

Le Maire de la Ville de Marles-les-Mines ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-22 ;

Vu la délibération n°22.03.26.06 du 22 mars 2026 portant délégations consenties au maire par le conseil municipal ;

Considérant le partenariat avec l'association Profession Sport dans le Pas-de-Calais, située rue Jean Bart – 62143 ANGRES ;

Considérant l'intérêt pour la commune et l'association Profession Sport dans le Pas-de-Calais, située rue Jean Bart – 62143 ANGRES ;

DÉCIDE

Article 1 : De signer avec l'association Profession Sport dans le Pas-De-Calais, une convention de partenariat pour l'animation sportive Gym douce et marche du vendredi 4 septembre 2026 au vendredi 2 juillet 2027 à l'Espace Culturel Simone Veil pour un montant de 2 240,00 € TTC.

Article 2 : Que ce contrat de cession donne lieu à la mise en place d'actions culturelles sur la commune.

PRÉCISE

Article 3 : Que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal de Marles-les-Mines, lors de sa prochaine réunion.

INFORME

Article 4 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lille, CS 620639, 05 rue Geoffroy Saint-Hilaire 59014 LILLE CEDEX dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant le Maire de Marles-les-Mines, dans le même délai de deux mois. Cette démarche prolonge le délai du recours contentieux qui doit être introduit dans les deux mois suivant sa réponse. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet « www.telerecours.fr ».

Fait à MARLES-LES-MINES, le 15 juin 2026

Pour expédition conforme

Le Maire,



Mason MOREAU



Mason MOREAU